

Plan de sortie du confinement : le travail avant la santé ?

29 avril 2020



Pour sortir de la crise sanitaire, Edouard Philippe a présenté un plan de déconfinement concocté de toute évidence dans le cercle restreint du conseil de défense assisté de son comité scientifique. D'où le fait que passé le cadre fixé autour des mots concepts comme « se protéger », « progressivité » et « géographique », c'est largement le flou qui prédomine. Ne les ayant pas consultés en amont, le gouvernement a de toute évidence besoin désormais des autorités politiques, acteurs et actrices de la vie sociale, notamment locales, pour crédibiliser son plan. Cependant, en renvoyant aux responsabilités locales, patronales ou même individuelles la tâche de définir et mettre en œuvre concrètement celui-ci, le gouvernement peine à démontrer sa maîtrise de la situation. Tout cela, alors que l'injonction contradictoire entre la priorité affichée pour la santé et la relance au plus vite de l'économie menacée de s'écrouler est de plus en plus prégnante. Les enfants seront à l'école, enfin pas tous et pas partout pendant que leurs parents seront au travail mais incités à rester en télétravail ; si en plus l'école est fermée par décision municipale, c'est le grand bazar qui s'annonce ! Sans compter les transports en commun et leur compatibilité avec les impératifs de distanciation sociale, les protections des salarié-es selon les moyens de leurs entreprises et donc soumis à l'appréciation des employeurs... tout cela n'est guère rassurant sur la maîtrise sanitaire de

la situation par les pouvoirs publics. Quant aux débats épineux, Edouard Philippe a surtout pratiqué l'esquive. Ainsi du tracking électronique des malades du Covid renvoyé à un débat parlementaire ultérieur. Sur ce point d'ailleurs, Solidaires invite à un renvoi aux calendes grecques tant les menaces présentées par ce projet sont importantes pour nos libertés.

Ce sera donc le projet de loi présenté samedi prochain en conseil des ministres, qui permettra peut-être d'y voir peut-être plus clair sur ce déconfinement dont on est d'ailleurs plus très sûrs qu'il aura lieu le 11 mai... Tout dépendra de l'avis des autorités sanitaires et des acteurs notamment locaux qui devront décider département par département selon des critères... eux-mêmes encore mal dessinés.

Une chose est sûre pour Solidaires : le retour au travail et à la vie sociale ne pourra se faire que dans la clarté, dans la sécurité sanitaire et ne pourra être conditionnés à des diktats de potentats locaux ou patronaux pressés d'en découdre avec les libertés individuelles ou le droit du travail. La sécurité sanitaire doit primer l'impératif économique, la protection des salarié-es et de tous ceux et celles qui ont perdu leurs emplois et sont dans la précarité doivent être la priorité.

Paris, le 29 avril 2020

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Plan-de-sortie-du-confinement-le-travail-avant-la-sante>